

Aux actes citoyens (3) : Première victoire !



Une première victoire, vous avez été en 48 h plus de 300 à apporter votre soutien aux organisateurs de la contre-manifestation via le compte Facebook.

<https://www.facebook.com/lor.france.18>

Par SMS ou par Viber la mobilisation a surpris par sa rapidité et son importance.

Oui, une contre-manifestation aura bien lieu et oui, nous vous attendons nombreux.

Oui, le mot d'ordre est « le respect de nos lois ».

Oui, tous les Français sont appelés à nous rejoindre.

Oui, aucune ségrégation due aux opinions politiques, religieuses, syndicales ou philosophiques n'est appliquée dans ce rassemblement.

Oui, il s'agit de défendre ce que nous sommes et de défendre nos choix à travers nos lois.

Et NON le préfet n'est pas insensible à ce mouvement de fond.

Non, il ne souhaite pas un trouble à l'ordre public.

À tel point que sur rapport de la DCRI, Direction centrale des renseignements intérieurs, anciennement les RG, une note lui a déjà été transmise.

Et les effets ne se sont pas fait attendre.

https://www.lyonne.fr/auxerre-89000/actualites/covid-19-si-la-tendance-se-confirme-le-basculement-de-l-yonne-dans-le-rouge-est-une-question-de-jours_13843177/#refresh



Si le département passe en rouge, le préfet de l'Yonne disposera alors de pouvoirs renforcés et pourra prendre de nouvelles mesures, comme :

- **limiter voire interdire les rassemblements.**

Or qui est ce préfet ?

Vous le connaissez bien, il vous a parlé, très souvent, pour certains d'entre vous !!!

Cinquième République [modifier | modifier le code]

Liste des préfets de la Cinquième République			
Période	Identité	Fonction précédente	Observation
4 janvier 2020	René Pélissier [?]	directeur de l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions	

Le système informatique de traitement des amendes !!!

Bonjour Rennes, salutations aux amis du (35)



Il vous a pourri la vie avec des amendes d'excès de vitesse de 3 km au-dessus de la limite !!!

Aujourd'hui, vous pouvez lui rendre la monnaie de sa pièce, venez lui pourrir son département, le 89 !!

Parce que nous pouvons légitimement imaginer que **notre contre-manifestation soit dans le lot des interdites** et que nos opposants, les sans-papiers illégaux, **soient aussi contraints de retourner dans leurs pénates !!! Victoire !**

À défaut de deux poids, deux mesures !!! inacceptable et même pas envisageable...

Mais le plus amusant, dans la peur de la préfecture, ce sont les chiffres !!!

Population de l'Yonne en 2020

Il y a 332 096 habitants dans le département de l'Yonne en 2020, la population légale officielle de l'Yonne est cependant de 340 544 habitants car le dernier chiffre officiel date du 31/12/2016 (populations légales de 2017, 2018, 2019 identiques). Le nombre d'habitants pour 2020 est calculé à partir du taux d'évolution moyen annuel de - 0,1 % (2011-2016 source Insee). La population de l'Yonne est donc en **baisse**. C'est une **population qui rajeunit** avec un indice de vieillissement de 98,9 personnes de 65 ans et plus pour 100 habitants de moins de 20 ans.

Or 4 458 tests ont été réalisés dans le département entre le

15 et le 21 septembre, dont 172 positifs.

Du 15 au 21 septembre, cela fait sur 7 jours et sur 4 458 personnes qui représentent **1,34 % de la population totale !!!!**

Et à partir de cet échantillon de 1,34 %, on tire des conclusions !!!!

Des statistiques utilisées pour calculer le taux d'incidence (nombre de cas pour 100 000 habitants), soit la vitesse de circulation du virus. **Celui-ci est passé de 39 à 50 en une semaine.**

On résume, à partir de 4 400 personnes, on extrapole pour 100 000 et ensuite on applique pour 332 000

F O R T, très F O R T !!!

Déjà, rien que le raisonnement logique et médical devrait nous permettre de dire : « Pourquoi ne pas prendre un échantillon de seulement 2 000 personnes ou même un échantillon de 300 personnes ??? »

Si en plus on creuse le sujet et qu'on différencie les personnes porteuses du virus de celles qui développent une maladie, de ceux qui sont hospitalisés... là on tombe dans la folie furieuse du n'importe quoi.

Quatorze personnes sont actuellement hospitalisées dans l'Yonne à cause du Covid-19, contre onze dimanche 20 septembre au soir. L'augmentation est aussi visible du côté des services de réanimation, avec trois patients concernés, contre un seul dimanche 20 septembre.

Ah oui, un différentiel de + 3 en hôpital, on passe de 11 à 14 personnes.

Il ne s'agit pas de passer de 150 à 600 malades hospitalisés mais de 11 à 14 !!!!

Donc sur les 4 000 testés, 172 sont positifs, on ne connaît pas le nombre qui a développé une forme de pathologie mais on sait que 3 sont hospitalisés !!!

Et avec ces infos le département va passer en couleur rouge !!!

On est dirigé par des champions.

Prenez le temps de relire cette source et chercher un esprit critique sur la méthode et les chiffres :

https://www.lyonne.fr/auxerre-89000/actualites/covid-19-si-la-tendance-se-confirme-le-basculement-de-l-yonne-dans-le-rouge-est-une-question-de-jours_13843177/

Et les journalistes ne semblent pas trouver ces mesures un tantinet inadaptées à la situation, ils ne s'étonnent de RIEN !!!

À part un rappel important à porter à leur crédit, toutes critiques leur sont interdites :

Symptômes

Infection respiratoire aiguë avec fièvre ou sensation de fièvre, survenue brutale d'une fatigue inexplicée, de courbatures, maux de tête (en dehors d'une migraine chronique connue), perte de goût et de l'odorat, diarrhées. Les rhinites seules ne sont pas considérées comme des symptômes évocateurs.

Tout va bien, aucune réflexion du journaliste sur la manière de gérer la question, aucune question sur la représentation des 4 400 personnes testées soit 1,34 % de la population pour prendre des décisions. Et quid de la grosse manifestation des illégaux qui traversent le département ???

Merci amis journalistes !!! on vous aime...

Pour résumé aujourd'hui :

Notre première victoire, votre mobilisation !



Notre seconde victoire, la peur de la préfecture !

Notre future 3^e victoire, l'annulation de la marche des sans-papiers dans l'Yonne !

Demain, après délibération du comité de soutien, nous aurons la date et le lieu de la contre-manifestation qui doit arrêter cette marche dans l'Yonne.

Des infos ici :

<https://www.facebook.com/lor.france.18>

Carl Pincemin